



Paris, le 13 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Présidentielle 2022 : Présentation des propositions de la Mutualité Française et décryptage des programmes des candidates et candidats

**#GrandOralPlacedelaSanté
#PlacedelaSanté
#Présidentielle2022**

En amont de son Grand Oral, rendez-vous où les candidates et candidats à la présidentielle viendront présenter leurs propositions en matière de protection sociale et de santé organisé le 1^{er} mars 2022, la Mutualité Française s'engage dans le débat avec des propositions qui prolongent les actions menées par les mutuelles. Par ailleurs, pour mieux apprécier les projets des candidates et des candidats en réponse à ces enjeux, la Mutualité Française décrypte leurs programmes.

Alors que l'épidémie de Covid se poursuit, les attentes des Français en matière de protection sociale et de santé se confirment et elles questionnent directement la soutenabilité de notre modèle social qui fait face à trois grandes transitions : démographique, numérique, environnementale.

La Mutualité Française a initié en deux temps une consultation avec les Français. Cet automne à travers une [conférence citoyenne](#) sur l'aide, l'entraide et les solidarités, et aujourd'hui avec une nouvelle [rubrique "l'accès aux soins et vous"](#) qui invite les français à témoigner de leur accès aux soins et des difficultés qu'ils rencontrent.

A l'appui de ce processus de consultation mené avec les mutuelles et les Français, la Mutualité Française souhaite contribuer aux débats par un ensemble de propositions sur le champ de la santé et de la protection sociale.

L'objectif de ces propositions, qui s'inscrivent dans la continuité des récentes contributions de la Mutualité Française versées dans le débat public (contribution Ségur de la santé, Observatoires annuels...), est de contribuer à la création de protections sociales durables capables de réduire les inégalités, de répondre aux préoccupations des Français et d'accompagner les transitions



démographiques, numériques et environnementales. Ces propositions s'articulent autour de 6 axes qui visent à :

- Bâtir une politique globale de prévention pour lutter contre les inégalités de santé
 - Renforcer un égal accès aux soins
 - Rendre la santé accessible, inclusive et protectrice du bien-être psychique et physique de chacun
 - Réinventer les solidarités pour favoriser l'émancipation et garantir l'autonomie
 - Imaginer et mettre en œuvre les solutions de demain
- Rechercher de nouveaux droits dans le respect des règles éthiques et en accordant plus de place à la société civile

Parmi [l'ensemble des propositions](#), la Mutualité Française défend notamment le déploiement de la prévention sur tous les lieux, pour tous : à l'école, à domicile, dans le milieu professionnel. La Mutualité Française prône également l'organisation d'un accompagnement de la perte d'autonomie qui garantisse la liberté de choix du lieu de vie et limite le reste à charge. Les mutuelles s'engagent en faveur de la santé mentale et du bien-être psychique, et pour démocratiser la prise en charge. Enfin, la Mutualité Française souhaite une meilleure sensibilisation des employeurs et des actifs au risque de prévoyance et le développement de solutions adaptées.

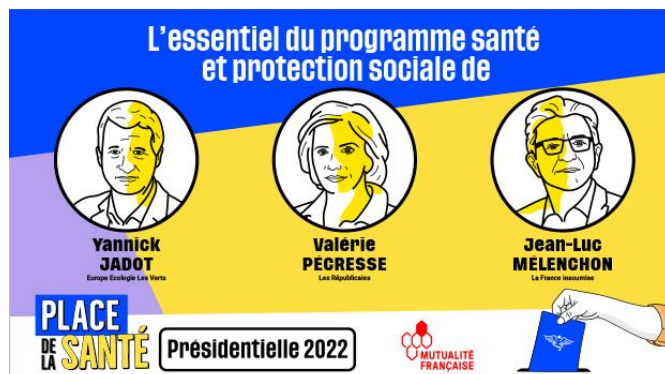
« Notre système de protection sociale est soumis à des évolutions profondes et mal appréhendées comme la crise sanitaire l'a révélé. Cette situation est le résultat d'une vision comptable, court-termiste, restrictive et verticale, empêchant l'assurance maladie de remplir aujourd'hui sa mission originelle. A contrario, la Mutualité Française contribue activement, expérimente et innove pour mettre en œuvre des solutions qui répondent aux besoins de santé et à leurs évolutions. Nous voulons au travers cette plateforme participer au débat public par des propositions réalistes et concrètes auxquelles les mutuelles contribuent partiellement d'ores et déjà, et ainsi proposer des clés pour créer des protections sociales durables pour toutes et tous » explique Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

Les programmes protection sociale - santé des candidates et candidats à l'élection présidentielle décryptés

A partir de janvier et jusqu'au 1er mars, date de son [Grand Oral](#), la Mutualité Française décryptera et mettra à jour au fur et à mesure, les programmes des candidats et des candidates sur son site [Place de la Santé](#) pour mieux apprécier leurs réponses face aux attentes des Français.

3 [décryptages des programmes santé](#) sont disponibles à l'heure actuelle :

- Yannick Jadot
- Jean-Luc Mélenchon
- Valérie Pécresse





L'accès aux soins et vous : la parole aux Français sur leur système de santé

Une rubrique « [Accès aux soins et vous](#) » est accessible au grand public sur le site de Place de la Santé.

Son but ? Recueillir des témoignages de citoyens sur leurs expériences et leurs besoins en matière de santé et d'accès aux soins.

Cette rubrique est accessible jusqu'à juin 2022 et se conclura par la remise d'une synthèse aux candidats aux élections législatives.

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Éric Chenut, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 488 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, des mutuelles couvrant les risques de prévoyance et de retraite mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées.

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 800 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 8 100 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code de la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse

Célia FAURE

Celia.faure@mutualite.fr

06 13 55 26 81

Retrouvez nos actualités



Sur l'[espace presse](#)

Photothèque sur [flickr](#)